

**Délibération 3.01**

**Débat d'orientation budgétaire 2023**

**Intervention de Christine MOREL**

Monsieur le Président,

Mon collègue Joachim Moyse est intervenu sur le sujet en décembre dernier, mais depuis, un événement est venu une fois de plus jeter le discrédit sur un groupe spécialisé dans l'aide à la personne. Le PDG du groupe AVEC a été mis en examen pour, notamment, « détournements de fonds publics » et, avant même son jugement, il lui est interdit de gérer un établissement de santé et il doit verser une caution d'un million d'euros.

Je ne présume pas du verdict qui sera rendu, mais cela pose la question de la gestion de l'aide à la personne. Nos aînés, les personnes handicapées, sont livrés aux mains de spéculateurs privés et, lorsqu'elles sont douteuses, voire condamnables, nous sommes les complices de leurs pratiques puisque nous, collectivités publiques, leur versons des fonds conséquents par le biais de l'APA.

Selon que l'on habite dans une commune ou dans une autre, les bénéficiaires peuvent avoir affaire à des structures bien différentes : publiques, associatives, privées, quand ce n'est pas hybrides. Quant aux agents ou salariés de ces structures, tous ne sont pas logés à la même enseigne, qu'il s'agisse de leurs conditions de travail, de leur rémunération ou de leur formation. Les familles sont bien souvent démunies face à un monde qui leur est inconnu et dans lequel elles tentent de se repérer avec le souci de préserver le bien-être de leurs parents ou grands-parents.

Si les spéculateurs sont si nombreux à venir faire leur beurre dans ce domaine, c'est rarement en s'appuyant sur un savoir-faire. C'est tout simplement parce que le service public fait défaut.

Le Département de Seine-Maritime a une belle balle à jouer. En créant un véritable service public d'aide à la personne, en associant tous les acteurs du secteur : agents, salariés, employeurs, usagers, familles, il pourrait faire émerger un nouveau modèle qui garantirait l'accès à des prestations égales, fournies par des personnels mieux valorisés et mieux formés, sur tout le territoire du Département, sans exception. Je suis convaincu que nous aurions très vite valeur d'exemple si nous nous emparions de ce sujet.

Nous ne pouvons pas nous contenter de jouer les intermédiaires. Je le disais, une nouvelle affaire est intervenue.

Elle semble concerner cette fois strictement le domaine financier de cette activité, mais elle vient, après le scandale Orpéa qui a éclaté l'an dernier, mettre en évidence le peu de cas que nous faisons de nos aînés. Nous avons toutes les clés pour passer d'une situation extrêmement critiquable à un véritable modèle d'édifice social. Ne pas agir dans ce sens serait nous rendre coupables d'éventuelles dérives.